

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois de Juin, le Conseil Municipal de la Commune de LA SELVE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc FRAYSSINET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 Juin 2025

**Étaient présents** Mme et Mr les conseillers municipaux (09) :

Mr FRAYSSINET Marc, Mme BONNEAU Liliane, Mr VIGROUX Damien, Mr ROBERT Francis, Mr CHOISIT Yannick, Mr MASSOL Samuel, Mr GALTIER Frédéric, MR RAYNAL Nicolas, Mr LIAUTARD Yves,

**Absents, excusés (1) :**

Mr MOREAU Maxime, Mr MOLINIER Francis, Mme PONS Céline, Mr JALADE Bertrand

**Pouvoir (1) :** Mr VIGROUX Frédéric à donner pouvoir à Mr ROBERT Francis et  
Mr GAYRARD Gabriel à donner pouvoir à Mr GALTIER Frédéric

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur VIGROUX Damien.

**I) Validation du procès-verbal du 02 Avril 2025**

Aucune observation - Vote : 11 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

**II) Proposition contrat entretien, installation campanaire et discussion sur les rapports de visite des cloches**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal plusieurs problématiques concernant :

- la conformité des installations électriques des trois Eglises suite au rapport de la visite technique annuelle réalisée par l'entreprise BODET ;
- les abats sons de l'Eglise de Lagarde qui sont défectueux
- la proposition d'un nouveau prestataire concernant l'entretien et l'installation campanaire.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur Le Maire

**DECIDE :**

- de contacter Mr COUPIAC Bruno ainsi que Mr MASSOL SERGE/ Mr ROYAU Guillaume pour réaliser un diagnostic des travaux à envisager sur les Eglises.
- de contacter Mr TAURINES Philippe pour la réfection des abats sons de l'Eglise de Lagarde.
- de résilier le contrat avec le prestataire actuel (entreprise BODET) et d'adhérer à la nouvelle offre commerciale avec l'entreprise BROUILLET et Fils

**III) Discussion programme cœur de village (rue centrale) :**

Un rendez-vous est programmé le 23 juin avec le bureau d'étude sur place.

**IV) Programme voirie 2025 :**

Présentation des différents devis prévus.

**V) Délibération d'une DM sur le budget assainissement :**

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que suite à des travaux réalisés pour un changement d'une pompe défectueuse sur la station d'épuration de La Selve, il est nécessaire de réaliser une Décision Modificative du budget principal vers le budget annexe assainissement.

Le conseil municipal oui l'exposé de Monsieur Le Maire

**DECIDE**

Le mouvement des crédits des comptes précisés du budget principal vers les comptes du budget annexe assainissement pour un montant de 1510.00€

**VI) Questions diverses /**

-Il a été demandé si une déclassification des rues ou voies peut être réalisé sur Google pour les itinéraires GPS qui ne sont pas corrects. Une demande va être faite auprès du SMICA.

-Demande de subvention par l'association échanges solidaires de Réquista ; il est demandé à l'association de fournir plus d'informations sur leur activité au sein de notre commune.

- une proposition d'études sur la faisabilité d'un projet de gestion des pompes à essences des « quatre routes » va être demandé à Aveyron Ingénierie.

La séance est levée à 23h55.

Le secrétaire de séance  
Damien VIGROUX



Monsieur Le Maire  
Marc FRAYSSINET

